

ASSEMBLEE GENERALE 12 novembre 11

Châlons s/ Saône-16 heures

Comité Directeur : Présents : Didier HAMELIN, Président, Daniel GIRARDET, Vice-président, Alain PONCE, Trésorier, Patrick VIZATELLE Secrétaire, Joseph BEREZECKI, Nathalie BERNARD, Frédéric BOUDOT, Jérôme BOURQUARD, Patrick DURAND, Israël FAISCA, Jean-Pierre JARDIN, Laurent JOUVENCEAUX, Elodie PALLOT, Jacques PERRIN,

Absent excusé : Jean-François BENOIT-GONNIN

Présidents et délégués d'ASK : sont régulièrement représentés les clubs : ASK ASCAP Pays de MONTBELIARD, ASK BESANCON, ASK CHALON, ASK Le CREUSOT, ASK de l'ENCLOS, ASK MOIRANS, ASK PAYS DE GEX, ASK SENS, ASK VLA de SAONE, ASK 21

Non représenté non excusé : ASK PONTARLIER, ASA MAGNY-COURS

Deux seules ASK ou section karting d'ASA manquant à l'appel, l'Assemblée Générale peut valablement se tenir et délibérer.

Le Président remercie tous les clubs présents et leur souhaite la bienvenue. Il remercie Monsieur Bernard DEMEZOIS président du Comité Automobile de la BFC et Vice-président de la FFSA, de sa présence qui honore cette Assemblée.

Approbation de l'ordre du jour : l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des présents.

Rapport moral du Président

Nous voici réunis pour la troisième Assemblée Générale de la nouvelle équipe que vous avez élue fin novembre 2008.

Situation des licences :

La CRK Bourgogne Franche-Comté cumule 1284 licences en 2011 contre 1291 en 2010, soit -7. Il faut observer que des licences encadrement sont communes AUTO/KARTING pour 442 licences ! Dans le détail, nous gagnons une licence internationale pratiquant (98 contre 97), nous perdons 7 licences Nationales pratiquant (723 contre 732) avec une chute importante en licence entraînement Premium (-26). Les licences mini kart et minimex s'inversent (-6 pour le mini-kart, +7 pour les minimex). Les licences conducteur-concurrent nationales passent de 211 à 203, soit une légère baisse.

Je constate que nous ne disposons « que » de 10 Commissaires Sportifs et 4 Directeurs de Course.

N'hésitez pas à découvrir des vocations. Certes, nous souhaitons avoir la même équipe pour toutes les courses de Championnat Régional, mais, d'une part nous n'avons jamais assez de Commissaire Sportif sur une épreuve, et nous pouvons permettre à des stagiaires de se forger une expérience, et 3 Directeurs de Course, c'est trop juste pour assumer les nombreuses amicales et Courses de Club au long de l'année !

Au niveau BFC, le club de Sens est de loin le plus important en nombre de licences. Il représente 29% de nos licences pilotes. Malheureusement, sa situation géographique dans la C.R.K. entraîne une faible participation de ses licenciés.

L'ASK Moirans en Montagne est en chute du fait d'un transfert de licences vers l'UFOLEP, selon son Président. Je voudrais attirer l'attention des présidents d'A.S.K. et surtout ceux qui gèrent des Pistes. Je comprends certaines situations, mais il faut savoir que nous ne saurions admettre sans réagir certaines dérives, si elles devaient se développer, car nous ne pourrions accepter que ce soit au détriment de la F.F.S.A.

Nous accueillons enfin de nouveau des pilotes de Magny-Cours, sous l'égide de l'A.S.A., puisque l'A.S.K. a été dissoute par la F.F.S.A. après une longue agonie.

Championnat BFC 2011 :

La CRK est naturellement consciente des tous les problèmes rencontrés par les organisateurs : trouver des bénévoles, formalités, déclarations, normes de sécurité... Elle aide financièrement ceux qui participent à la vie de notre Championnat. Rien que cela représente un budget annuel de 12 000 € Mais elle ne peut pas tout faire !

Chaque année depuis 3 ans, nous faisons part aux organisateurs des améliorations que nous souhaiterions pour l'avenir. Cela n'a pas toujours été bien perçu sur l'instant, mais je constate que des efforts ont été faits pour améliorer l'accueil et la sécurité des pilotes, et faciliter le travail des officiels. Que ce soit à Autoreille, Le Creusot ou Moirans, des efforts ont été faits et je dois en féliciter les organisateurs. Concernant Pusey, c'était la 1^{ère} organisation, et nous n'avions pas de comparatif (N-1), mais nous avons fait part à l'A.S.C.A.P. et à son Président de quelques améliorations, essentiellement au niveau de la pré-grille et la zone de réparation, ce qui devrait être résolu en 2012.

Nous suivrons de près les suites des améliorations encore à réaliser.

Je vous fais part des résultats du Championnat :

Tout d'abord, nous constatons globalement une nette hausse des minimes, et des Nationale, une stabilité globale des KZ 125. Par contre, nous subissons une baisse sensible des catégories MINIKART (voir les minimes !), ROTAX MAX et KZ 125 Gentleman.

Catégorie Mini-kart : 7 participants 5 classés

- 1^{er} Florian FAUQUET Pays de Gex
- 2^{ème} Enzo LUCOTTE Besançon
- 3^{ème} Clovis VINCENT Pays de Gex

Catégorie Minimes : 14 participants 11 classés

- 1^{er} Jules Bollier Besançon
- 2^{ème} Lucas Jouvanceaux Châlons
- 3^{ème} Geoffrey Baudot Besançon

Catégorie Cadets : 6 participants 5 classés

- 1^{er} Paul Baverel Besançon
- 2^{ème} Harry Le Foll Sens
- 3^{ème} Lucas-Enzo Cardinali Sens

Catégorie Nationale : 25 participants 21 classés

- 1^{er} Antoine Jouvanceaux Chalons
- 2^{ème} Mathias Vaison Le Creusot
- 3^{ème} Emmanuel Revirault Magny-Cours

Catégorie ROTAX MAX : 6 participants 2 classés

- 1^{er} Jean-Baptiste Pennequin 21
- 2^{ème} Vincent Jeanvoine Moirans
- 3^{ème} Charles Magnin L'Enclos

Catégorie ROTAX MASTER : 7 participants 5 classés

- 1^{er} Xavier Chauvin Val de Saône
- 2^{ème} Christophe Schild Besançon
- 3^{ème} Christophe Dessenne ASCAP

Catégorie X30 Gentleman: 5 participants - 4 classés

- 1^{er} Gabriel PLAT Châlons
- 2^{ème} Guy L'Horphelin Val de Saône
- 3^{ème} Emmanuel Busseret Val de Saône

Catégorie KZ125 : 22 participants - 8 classés

- 1^{er} Nelson Bondier Moirans
- 2^{ème} Romain Chatelain L'Enclos
- 3^{ème} Mickaël Dupont Pays de Gex

Catégorie KZ125 Gentleman : 13 participants - 11 classés

- | | | |
|------------------|-----------------------|-------------|
| 1 ^{er} | Ludovic Benoit-Gonnin | Pays de Gex |
| 2 ^{ème} | Yann Vuillermoz | Moirans |
| 3 ^{ème} | Bertrand Rouayroux | Le Creusot |

Compte-rendu des réunions de la C.N.K. septembre-octobre 2010 :

Quelques modifications concernant le règlement sportif : je ne vous indiquerai que celles qui impactent réellement nos courses régionales :

- Chaque pilote dans le paddock devra être muni d'un extincteur d'une capacité minimale de 6kg, et conçu pour combattre un incendie d'hydrocarbure
- Tout déplacement des karts sur chariot devra se faire moteur arrêté. Silence moteur pendant la pause déjeuner prévue dans les horaires de l'épreuve.
- **Courses club** : admission des karts de loisir moteur 4 temps respectant la norme NF-S052. De même tout en continuant à laisser une grande liberté à ces courses, mais pour éviter certaines dérives, vu la structure en place, il sera précisé que le nombre de concurrents ne devra pas dépasser 80, HORS MATERIEL DE LOISIR.
- **Pénalités sportives** : pilote ne laissant pas un écart visible avec le kart qui le précède : assimilé à un faux départ : pénalité de 5 points, mise hors-course si récidive
- **Attention les organisateurs** : les rapports de clôture doivent dorénavant être expédiés sous huitaine !
- **Concernant le classement des Championnats Régionaux** : suite à plusieurs observations, un nouveau barème sera mis à l'étude, afin de donner des points à plus de pilotes. Aujourd'hui, il y a des points jusqu'au 15^{ème}. Michel CAGNON étudiera un système qui donnerait plus de points au 1^{er}, et ainsi de suite pour que le 16^{ème} n'ait pas le même nombre de points que les 20 ou 25^{ème}, tout simplement
- **Sur le plan National**, attention aux délais d'inscription aux Championnats et Coupes de France : des pénalités de retard seront appliquées et les inscriptions arrivant moins d'une semaine avant la date de l'épreuve seront refusées. Les 3 premières courses du Championnat Régional restent qualificatives pour les championnats de France, alors que les Coupes de France sont OPEN.

Formation des officiels :

Les officiels se verront attribuer un carnet qui permettra aux stagiaires de pouvoir suivre leurs progrès au cours des épreuves auxquelles ils participent, et qui sera examiné lors des examens pour passer au stade supérieur.

Les licences stagiaires seront gérées au niveau de la CRK, actuellement en BFC sous la responsabilité de Nathalie BERNARD. Les licences Nationales seront examinées selon la règle connue : cession régionale, pour nous à **REIMS SAMEDI 21 JANVIER 2012.** En cas d'impossibilité, d'autres lieux et dates sont disponibles, notamment à VALENCE pour nos officiels habitant la Saône et Loire par exemple.

Les examens concernant les licences Internationales et Technique A se dérouleront au siège de la F.F.S.A.

Pour les questionnaires, la F.F.S.A. met à notre disposition un outil informatique ACCESS avec génération aléatoire de questions classées par catégories (sécurité...)

Nathalie Bernard participe activement à la mise au point de ce dossier.

Nouveautés en matériel :

Moteur MINIKART : Comme nous vous avons informé à plusieurs reprises, suite aux reproches faits au moteur HONDA 4 temps, aux dérives techniques constatées, la CNK a souhaité revoir ce dossier,

- En revenant à un moteur 2 temps refroidissement à eau (fiabilité, bruit)
- Dans l'idée de créer une évolutivité vers les minime-cadet, et pourquoi pas la Nationale.

Un appel d'offre a été lancé sous le contrôle de la Commission des Finances de la F.F.S.A. afin d'en assurer la régularité et l'impartialité juridique. 4 sociétés ont répondu : IAME, PAROLIN, ROTAX et VORTEX. Les critères de comparaison ont été basés sur le prix (sachant au départ qu'il sera forcément plus cher que le HONDA !), le coût d'utilisation, l'évolutivité du moteur et la dotation. Le démarreur électrique intégré est inclus dans le cahier des charges.

C'est le MICROMAX de chez ROTAX qui l'a emporté. Il vaudra 1 600 € HT. Il bénéficiera d'une garantie d'1 an. Une offre de reprise des HONDA est prévue. Possibilité d'un crédit sur 12, 24 ou 36 mois. Ce moteur pourra passer sans de gros frais en minime, cadet ... et même en Nationale !

Un nouvel appel d'offre sera mis en route concernant les catégories minimes-cadets (on ne peut pas faire autrement) pour application en 2013.

Châssis minime-cadet : le dossier est en route pour élargir aux constructeurs Européens (donc les Italiens !) ce marché. Il faut savoir que, en réservant ce marché aux constructeurs Français, nous étions dans l'illégalité la plus complète !

Fabricants différents mais CADRE UNIQUE, et limitation des options.

Le problème du frein a longuement été évoqué : les Français voulaient maintenir le frein mécanique, les Italiens prétendaient que les freins hydrauliques, fabriqués industriellement, reviennent aujourd'hui moins chers ! En définitive, les constructeurs auront le choix entre l'un ou l'autre type de frein, et les pilotes choisiront leur matériel en conséquence.

La cohabitation entre les cadres actuels et les nouveaux se fera en 2012 et 2013 toutes épreuves. A partir de 2014, les anciens châssis seront toujours admis, mais HORS CHAMPIONNAT ET COUPE DE FRANCE. Les fabricants Français des anciens châssis ont pris des engagements pour limiter les accessoires (arbres arrière notamment)

Catégorie KZ 125-Gentleman : afin de baisser le bruit de ces catégories, et présélection de deux configurations par le groupe de travail des constructeurs-importateurs, des tests ont été effectués par Patrice MICH sur le circuit d'Essay lors du GPO des 29-30 octobre : le pot d'échappement **ELTO Alu dia 120/ L500** sera obligatoire en entraînement comme en course à compter du 1^{er} mars 2012.

Concernant les pneumatiques : la société DUNLOP a été consultée, et a répondu que notre souhait de changer le type de pneu arrivait tardivement. La société DUNLOP est une énorme société industrielle, et les programmes de fabrication karting pour l'Europe sont déjà programmés. Sans aller dans le détail des problèmes techniques, il sera conseillé de mettre des « gripster » dans les jantes pour le Long Circuit, et DUNLOP est tout à fait prêt à collaborer avec nous pour tester plus complètement d'autres types de gomme pour 2013, dans la même fourchette de prix qu'actuellement.

Contrôles techniques : suite aux désagréables incidents de MURET, qui ont vu 4 minimes déclassés au contrôle technique et 3 d'entre eux réintégrés suite au nouveau contrôle effectué lors de la procédure d'appel, la Commission Technique a standardisé les procédures de contrôle de volume des chambres de combustion notamment.

Je passe la parole à notre trésorier pour le rapport financier : nos finances sont très saines. Lorsque j'ai assisté à la 1^{ère} AG du Comité Automobile en tant que Président du Comité Karting, à Magny-Cours, j'ai bien noté l'observation du Trésorier de la F.F.S.A., Jean-Claude CREST, selon laquelle il était impératif qu'un Comité ait toujours une année d'avance en caisse. Ne croyez pas que vos dirigeants « mettent des sous de côté pour le seul plaisir », mais une mauvaise année, deux de suite, cela peut arriver, et ce ne sont pas les perspectives économiques de la France et de l'Europe pour les quelques années à venir qui vont me faire changer d'avis !

Le trésorier Alain PONCE prend la parole : les recettes sont de 76 076,50 € contre 74 683,66 € de dépenses, soit un solde positif de 1 392,84 €. Il est à noter une subvention de 10 500 € de la F.F.S.A. Les inscriptions et cotisations pilotes au Championnat BFC sont reversées à 95% en remises de coupes et lots lors de la remise des prix. Sans oublier les lots offerts par les professionnels partenaires de notre Championnat régional. La C.R.K. a déboursé 12 000 € en

subventions aux organisateurs du Championnat afin d'assurer une sécurité maximale aux Pilotes et leurs accompagnateurs (médecin et ambulance dès le samedi matin)

De superbes casquettes Karting BFC seront distribuées à tous les pilotes classés au Championnat 2011 et des parkas seront attribuées aux officiels pour la saison 2012.

Il faut souligner le très faible coût de fonctionnement de la C.R.K. grâce au vrai bénévolat des dirigeants qui prennent à leur charge de nombreux frais, il faut en être conscient !

Le bilan de notre trésorier est adopté à l'unanimité, et quitus lui est donné pour sa gestion.

Championnat BFC 2012 : étant donné les bons résultats de l'année expérimentale 2011, le Comité Directeur dans son ensemble a décidé de reconduire la formule sur 6 épreuves. Le Président souhaite néanmoins attirer l'attention des délégués sur l'évolution des courses au niveau national, et notamment des challenges constructeurs. Le représentant Français de la Société ROTAX et ALPHA Karting, l'un des représentants de la IAME, se sont rapprochés afin d'unir leur puissance commerciale pour organiser des « National Séries ». Si nous voulons que notre Championnat continue à présenter un intérêt pour tous, à commencer les licenciés de base : des courses passionnantes et une superbe remise de prix, il est indispensable que tous les acteurs de notre Comité jouent le jeu avec la BFC, ajoute le Président.

La parole à Frédéric BOUDOT et Patrick VIZATELLE pour le rappel des statistiques de participation 2011 et le calendrier 2012.

Frédéric BOUDOT démontre déjà qu'il n'y a pas eu de grosse baisse de participation pour les 3^{ème} et 4^{ème} épreuves, sauf en KZ 125. Par contre la présence de nombreux pilotes d'Ile de France dans le cadre du « SENS TROPHY » permet un plateau intéressant pour les concurrents et suffisant pour l'organisateur.

Le projet est présenté compte-tenu notamment des dates proposées par la F.F.S.A. pour les 3 manches qualificatives.

Le circuit d'Autoreille a été choisi pour la 1^{ère} épreuve les 24 et 25 mars parce que Jérôme BOURQUARD a proposé un entraînement encadré 15 jours auparavant pour permettre aux pilotes de préparer le début de saison.

Ensuite le circuit de L'ENCLOS les 14-15 avril, et Le Creusot les 26-27 mai, afin de répondre favorablement à la Municipalité et l'ASK, qui fêteront le 50^{ème} anniversaire de la piste. MOIRANS en juin et l'ASCAP à PUSEY en septembre doivent confirmer la date exacte, et SOUCY terminera comme chaque année.

Plusieurs délégués interviennent pour regretter que ce soient toujours les mêmes circuits qui se voient attribuer les trois courses qualificatives, et critiquent le fait que la dernière course se déroule à SOUCY, ce qui entraîne une inégalité entre les pilotes Franciliens, qui viennent avec des pneus neufs, et les ceux de notre CRK qui doivent chausser des pneus usagés, conformément au règlement.

Le Président et plusieurs membres du Comité Directeur défendent leur position : intérêt des pilotes, qualité des pistes et des organisations... Mais devant ces critiques, le Président décide de mettre aux voix cette demande de faire « tourner » les pistes chaque année, afin que chacune d'elles puisse bénéficier à son tour des manches qualificatives réputées plus attractives.

Huit clubs votent pour le principe de faire « tourner » chaque année : ASCAP, CHALONS, Le CREUSOT, L'ENCLOS, MOIRANS, PAYS de GEX, VAL de SAONE, 21.

L'Assemblée Générale donne son accord pour maintenir le calendrier 2012 tel qu'il a été présenté, mais que ce principe sera appliqué dès la saison 2013.

Montant des engagements : toujours dans l'esprit de défendre les licenciés, nous appliquons des montants d'engagements inférieurs à ce que chacun peut constater dans les autres régions. Néanmoins, il ne faut pas négliger le fait que les charges des organisateurs augmentent d'année en année. Le Comité Directeur estime qu'il est plus judicieux d'augmenter raisonnablement les

engagements plutôt que d'attendre plusieurs années pour augmenter d'une manière forte, qui sera moins bien acceptée. L'Assemblée Générale donne donc son accord à l'unanimité pour une hausse de 10 € des engagements soit :

- Mini-karts : 45 €
- Autres catégories : 60 €

Commissions Départementales de Sécurité : le Président explique qu'au fur et à mesure que les années passent et que la Société évolue, les contraintes augmentent et notre intérêt est d'être là où les décisions se prennent : homologations de pistes, autorisations d'épreuves ...Le karting est représenté aujourd'hui par des membres issus de l'Automobile et le Président remercie le Président DEMEZOIS et les représentants du Comité Auto de défendre nos dossiers. Néanmoins, ils ne sont pas toujours au fait de nos problèmes spécifiques, et, par exemple, cela fait 3 homologations (Selongey et Pouilly en Auxois en Côte d'or, Joigny dans l'Yonne auxquelles Didier HAMELIN assiste.

Après en avoir discuté avec le Président DEMEZOIS, le Président souhaite que la C.R.K. s'organise et nomme dans chaque département deux personnes : 1 titulaire et 1 suppléant, afin d'assister à titre officiel aux réunions des C.D.S.R.

Le Président souhaite donc que, par l'intermédiaire des clubs, des noms de volontaires compétents et responsables lui soient communiqués.

Questions diverses :

La question du maintien de l'aide de la C.R.K. aux pilotes de certaines catégories, sous forme du paiement des droits d'engagement, est abordée. Il est vrai que la multiplication des courses : 3 manches de Championnat en minimes, cadet et nationale, plus la multiplication des Coupes de France, risque de multiplier les aides, et nous amener une réelle difficulté à les budgétiser. Le Comité Directeur propose de prévoir lors de la remise des prix de fin d'année, une dotation spéciale pour les pilotes ayant représenté la CRK dans les Championnats Nationaux Fédéraux. Cela permettra de budgéter en fin d'année, car nous saurons alors avec certitude le nombre d'intéressés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Didier HAMELIN donne la parole à Bernard DEMEZOIS qui remercie la CRK de son accueil, et insiste notamment sur la nécessité d'être à côté des membres du Comité Automobile au sein des C.D.S.R ; Il rappelle les obligations nées de NATURA 2000, du bilan Carbone notamment.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée et le Président donne rendez-vous à tous les participants à la remise des prix du Championnat 2011.